ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DU BENIN

LE CONSEIL NATIONAL
01 BP 3302 COTONOU
Tél. : (+229) 01 94 96 81 81
E-mail : secretariat@ordremedecinsbenin.bj
Site web : www.ordremedecinsbenin.bj

DÉCISION

N/REF. : 02/CE/ONMB/06/26/PR

✦✦✦✦✦✦✦✦✦

La Commission Électorale :

- Vu le décret n°2025-395 du 16 juillet 2025 portant attribution, organisation et fonctionnement de l'Ordre National des Médecins du Bénin ;
- Vu le décret 2025-400 du 16 Juillet 2025 portant régime électoral de l'ONMB ;
- Vu les résultats de l'élection du 22 juin 2022 portant l'installation et fonctionnement du Conseil National actuel ;
- Vu les dispositions transitoires et finales (articles 104 à 105) du présent décret 2025-400 fixant le mode électoral de l'ONMB ;
- Vu la composition de la Commission Électorale Nationale en date du 19 Février 2026 ;
- Vu le communiqué 02/ CE/ONMB/02/26/PR du 25 février 2026, définissant les modalités du processus électoral ;
- Vu le communiqué 03/CE/ONMB/03/26/PR du 16 mars 2026, portant la publication de la liste électorale provisoire ;
- Vu la décision 01/CE/ONMB/05/26/PR, fixant la période de campagne électorale ;
- Vu le communiqué 10/CE/ONMB/06/26/PR du 06 juin 2026 décrivant la procédure de vote en ligne sur la plateforme de l'ONMB ;
- Vu la tenue ce jour 07 juin 2026 du scrutin pour les élections des conseils national et départementaux de l'ordre en présence des mandataires désignés par les listes et d'un huissier de justice.

DÉCIDE

Article 1 : Sur les résultats au plan national

NATIONAL		
Nombre d'inscrits	742	
Votants	584	
Taux de participation	78.71	
SUFFRAGE		
Listes	Voix	Pourcentage
ESSOR	276	47,26
REUSSIR ENSEMBLE	176	30,14
NOUVEL ELAN	132	22,60

Est déclarée provisoirement élue la liste Essor.

Article 2 : Sur les résultats au plan départemental

ALIBORI		
Nombre d'inscrits	28	
Votants	24	
Taux de participation	85,71	
SUFFRAGE		
Liste	Voix	Pourcentage
ALIBORI SOLIDAIRE	24	100

Est déclarée provisoirement élue la liste Alibori Solidaire.

ATACORA		
Nombre d'inscrits	23	
Votants	20	
Taux de participation	86,96	
SUFFRAGE		
Liste	Voix	Pourcentage
NOUVEL ELAN ATACORA	20	100

Est déclarée provisoirement élue la liste Nouvel Elan Atacora.

ATLANTIQUE		
Nombre d'inscrits	160	
Votants	111	
Taux de participation	69,38	
SUFFRAGE		
Listes	Voix	Pourcentage
IMPACT	75	67,57
VISION COMMUNE	36	32,43

Est déclarée provisoirement élue la liste Impact.

BORGOU		
Nombre d'inscrits	92	
Votants	76	
Taux de participation	82,61	
SUFFRAGE		
Liste	Voix	Pourcentage
LA SOLIDARITE	76	100

Est déclarée provisoirement élue la liste La Solidarité.

COLLINES		
Nombre d'inscrits	24	
Votants	23	
Taux de participation	95,83	
SUFFRAGE		
Listes	Voix	Pourcentage
NOUVELLE ALLIANCE CONFRATERNELLE	14	60,87
NOUVELLE DYNAMIQUE COLLINES	9	39,13

Est déclarée provisoirement élue la liste Nouvelle Alliance Confraternelle.

COUFFO		
Nombre d'inscrits	19	
Votants	18	
Taux de participation	94,74	
SUFFRAGE		
Liste	Voix	Pourcentage
MAINTENONS LE CAP	18	100

Est déclarée provisoirement élue la liste Maintenons le Cap.

DONGA		
Nombre d'inscrits	16	
Votants	13	
Taux de participation	81,25	
SUFFRAGE		
Liste	Voix	Pourcentage
UNITE MEDICALE DONGA	13	100

Est déclarée provisoirement élue la liste Unité Médicale Donga.

LITTORAL		
Nombre d'inscrits	234	
Votants	164	
Taux de participation	70,09	
SUFFRAGE		
Listes	Voix	Pourcentage
COHESION MEDICALE	85	51,83
NOUVEL ELAN DU LITTORAL	79	48,17

Est déclarée provisoirement élue la liste Cohésion Médicale.

MONO		
Nombre d'inscrits	08	
Votants	07	
Taux de participation	87,50	
SUFFRAGE		
Liste	Voix	Pourcentage
UNITE	07	100

Est déclarée provisoirement élue la liste Unité.

OUEME		
Nombre d'inscrits	73	
Votants	53	
Taux de participation	72,60	
SUFFRAGE		
Listes	Voix	Pourcentage
CONFRATERNITE OUEME	41	77,36
ENSEMBLE	12	22,64

Est déclarée provisoirement élue la liste Confraternité Ouémé.

PLATEAU		
Nombre d'inscrits	17	
Votants	15	
Taux de participation	88,24	
SUFFRAGE		
Liste	Voix	Pourcentage
DEFI DU PLATEAU	15	100

Est déclarée provisoirement élue la liste Défi du Plateau.

ZOU		
Nombre d'inscrits	48	
Votants	39	
Taux de participation	81,25	
SUFFRAGE		
Liste	Voix	Pourcentage
PROXIMITE ORDINALE	39	100

Est déclarée provisoirement élue la liste Proximité Ordinale.

Article 3 : Conformément à l'article 27 du décret 2025-400 du 16 Juillet 2025 portant régime électoral de l'ONMB, les candidats disposent d'un délai de deux (02) jours pour formuler leurs réclamations.

Article 4 : En l'absence de réclamations dans le délai sus-indiqué, les présents résultats seront rendus définitifs.

Fait à Cotonou, le 07 juin 2026

Pour la Commission,
Le Président,

Ordre National des Médecins du Bénin ★ Le Conseil de Discipline ★
Le Président

Roland AGOSSOU